



RÈGLEMENT Trail d'Ecordal :

1. Description :

Le **FJEP Attigny Course à pied** organise le samedi 12 septembre 2026 la 10^{ème} édition du Trail d'Ecordal (08130).

Epreuve chronométrée de **14 km** environ : parcours boisé et sur chemins ; 200mD+

Épreuve ouverte à partir de la catégorie Cadet (année 2011).

La course fait partie du **Challenge sud Ardennes** (ouvert à tous).

2. Lieu et horaire :

Lieu : Départ et arrivée à Ecordal : devant l'école, 2 rue des Telliers.

Départ de la course : 15H.

Le retrait des dossards s'effectuera à l'école d'Ecordal (2 rue Telliers) à partir de 13h00.

3. Inscriptions et tarifs

Ouverture des inscriptions à compter du 1^{er} avril 2026 sur le site internet www.ledossard.com (jusqu'au 11 septembre 20h),

Tarif : 12 euros

Inscriptions possibles sur place : Tarif : + 2 euros

Chaque participant devra IMPERATIVEMENT fournir lors de son inscription :

- **Pour les coureurs licenciés FFA :**

Il faudra fournir la licence **FFA** de la **saison 2026/2027** (la vérification est effectuée en ligne).

- **Pour les coureurs non licenciés FFA:**

Le **Parcours Prévention Santé** doit être réalisé sur le site FFA <https://pps.athle.fr> (lien également disponible au moment de l'inscription sur ledossard.com).

Depuis le 1^{er} janvier, la Parcours Prévention Santé est valable 1 an. Les Parcours remplis avant cette date ne seront pas valides.

Attention :

les licences acceptées seront celles de la nouvelle saison, c'est-à-dire celles prises à compter du 1^{er} septembre 2026.

Sinon, fournir l'attestation Parcours Prévention Santé datée à partir du 1^{er} janvier 2026 ou après (<https://pps.athle.fr>)

Pour les inscriptions sur place :

- Présentation de la licence 2026/2027
 - ou Attestation du Parcours Prévention Santé datée à partir du 1^{er} janvier 2026 ou après.

Les mineurs :

- Présentation de la licence 2026/2027
 - ou Présentation du certificat médical de moins de 6 mois comportant la mention «non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition »
 - Ou Questionnaire de santé pour mineur

4. Ravitaillement

Ravitaillements : liquide à mi-parcours, complet à l'arrivée.

5. Après-course et Récompenses

- Tous les coureurs recevront un lot.
- Récompenses scratch pour les 3 premiers hommes/femmes.
- Récompenses au premier de chaque catégorie (hommes/femmes). Pas de cumul (récompense donnée au suivant).
- Tirage au sort
- Buvette

6. Assistance

Aucune aide extérieure n'est autorisée / Accompagnement en vélo interdit.

7. Abandon

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement les bénévoles situés à l'arrivée et rendront leur dossard au poste chronométrage.

8. Environnement

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement, des bénévoles, des promeneurs et des riverains. Ne pas jeter de déchets sur le parcours.

9. Assurance :

Les licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement auprès de toute compagnie d'assurance à titre individuel. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de vols dont les concurrents pourraient être victimes lors de leur participation à cette épreuve.

10. Droit à l'image et protection de la vie personnelle

- Droit à l'image : les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation à la manifestation et sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.
- Protection de la vie personnelle : l'organisation informe les participants que les résultats seront publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.

Conditions d'annulation :

Si l'événement ne peut se tenir, tous les inscrits seront remboursés.

Renseignements :

Delphine DE KOCKER :
06.83.04.60.13
fjepattignycap@orange.fr
fjepattigny08.org



Trail d'Ecordal